

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 10 octobre 2014

## LE FILMM POURSUIT SUR LA VOIE DU MENSONGE ET DE LA DISSIMULATION

Suite à la parution d'un article le 9 octobre 2014 sur le site batiactu.com, le Syndicat des Fabricants d'Isolants Réflecteurs Minces Multicouches (SFIRMM) s'indigne du cynisme de la Fédération des Fabricants de Laines Minérales Manufacturées (FILMM).

En effet, bien qu'il soit actuellement visé par une notification de griefs de l'Autorité de la Concurrence pour entente avec la société ISOVER et le CSTB¹, le FILMM se permet de faire référence à une norme d'essai créée uniquement à l'initiative des fabricants de laine minérale pour les isolants minces. Cette norme est basée sur des tests conventionnels en laboratoire alors que les fabricants d'isolants minces avaient demandé la création d'une norme d'essai spécifique basée sur des tests réalisés en conditions réelles d'utilisation.

A ce titre, il est légitime de s'interroger sur les raisons pour lesquelles le FILMM omet de mentionner l'existence de ce projet de norme d'essai in situ, valable pour tous les isolants, mais qui est depuis plusieurs mois bloqué au CEN<sup>2</sup>, notamment par le fait des fabricants de laine minérale.

La réponse est très simple. Les isolants en laine minérale, une fois mis en œuvre, n'atteignent jamais les performances déclarées dans le cadre des tests en laboratoire.

Le FILMM indique que tous les matériaux isolants disposent de référentiels, mais il est absolument faux de déclarer que ceux-ci prennent en compte l'ensemble des phénomènes thermiques (conduction, convection et rayonnement). Les isolants en laine minérale par exemple sont testés à une température moyenne de 10°C, à l'état sec (0% d'humidité après passage en étuve), non vieillis en considérant qu'ils ne sont pas altérés par l'effet du temps (alors que tous les autres matériaux subissent des cycles de vieillissement accéléré avant d'être testés) et sans mesure des effets de la convection.

Bénéficiant de conditions d'essais plus qu'idéales, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les isolants en laine minérale perdent 50% et plus de leur performance thermique déclarée lorsqu'ils sont posés suivant les usages, c'est-à-dire, dans la majorité des cas, sans pare-vapeur déporté ni écran de sous-toiture. Notons d'ailleurs que même posés suivant les règles préconisées par le Cahier de Prescriptions Techniques (CPT) n°3560 du CSTB, c'est-à-dire associés avec un écran de sous-toiture et un pare-vapeur déportés, les isolants en laine minérale perdent encore plus de 30% de leurs performances si l'étanchéité du bâtiment n'est pas totale.

Robert Menras, Président du SFIRMM déclare « Alors que les professionnels RGE engagent leur responsabilité et ont une obligation en termes de performance énergétique des travaux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. article des Echos du 4 septembre 2014

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comité Européen de Normalisation



réalisés, le FILMM et ses adhérents ont le devoir d'informer les professionnels et les pouvoirs publics des écarts qui existent entre les performances déclarées de leurs produits et leurs performances réelles. Cet aveu doit être fait pour ne pas mettre les professionnels en difficulté vis-à-vis de leurs clients.

## A propos du SFIRMM:

Le SFIRMM (Syndicat des Fabricants d'Isolants Réflecteurs Minces Multicouches) est l'association de 4 fabricants d'isolants minces multicouches réflecteurs : ACTIS, ITR, VALTECH Industrie et XL MAT qui représentent ensemble près de 80% du marché français. Les principales missions du SFIRMM consistent à démontrer l'efficacité des isolants minces multicouches réflecteurs en matière de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments et à promouvoir les tests en conditions réelles d'utilisation pour mesurer la performance thermique des isolants.

**Contact presse SFIRMM:** 

Carol Pender T.: 01.49.70.43.12 Carol.Pender@cohnwolfe.com